Tribunal administratif
du Grand-Duché de Luxembourg
3e chambre

N° 35989 du rôle
Inscrit le 12 mars 2015

Audience publique extraordinaire du 7 octobre 2015

Recours formé par
Monsieur ..., … (Belgique)
contre une décision du directeur de l'administration des Contributions directes
en matière de demande de remise gracieuse

Jugement

Vu la requête inscrite sous le numéro 35989 du rôle et déposée le 12 mars 2015 au greffe du tribunal administratif par Maître Marianne Goebel, avocat à la Cour, inscrit au tableau de l'Ordre des avocats à Luxembourg, au nom de Monsieur ..., demeurant à B-… (Belgique), …, tendant principalement à la réformation sinon subsidiairement à l'annulation d'une décision implicite de refus du directeur de l'Administration des contributions directes, suite à une demande de remise gracieuse introduite le 20 mai 2014 ;

Vu l'acte de désistement déposé au greffe du tribunal administratif par Marianne Goebel en date du 29 septembre 2015 au nom de Monsieur ... péqualifié, par lequel elle déclare que celui-ci se désiste du recours précité ;

Vu l'article 25 de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives ;

La partie défenderesse ne s'étant pas opposée à la demande en désistement d'instance, il y a lieu de la recevoir et d'y faire droit.

Par ces motifs,

le tribunal administratif, troisième chambre, statuant à l'égard de toutes les parties ;

donne acte à la partie demanderesse qu'elle se désiste de son recours introduit le 12 mars 2015 et inscrit sous le numéro 35989 du rôle ;

déclare le désistement régulier et valable ;

laisse les frais à charge de la partie demanderesse.

Ainsi jugé par :

Claude Fellens, vice-président,
Annick Braun, premier juge,
Thessy Kuborn, juge,

et lu à l’audience publique extraordinaire du 7 octobre 2015, à 17.00 heures par le vice-président en présence du greffier Goreti Pinto.

s. Goreti Pinto s. Claude Fellens

Reproduction certifiée conforme à l’original
Luxembourg, le 7 octobre 2015
Le greffier du tribunal administratif